

Orthographe

p.108

2) Mettre au pluriel :

protections

peaux

lions

chiens

attaques

cous

monstres

animaux

Un nom en -al ou en -eau fait au pluriel -aux ou -eaux.

2)

1- La prononciation n'est pas suffisante

2- son jumeau, cette eau

3- passer au singulier aide à bien écrire ces mots

4- ces, ses, ses, ces, ses

3)

2- article défini : l', le, le, l', le

article indéfini : un, une, des, des,

déterminant possessif : leurs, ses

déterminant numéral : trois, trois, trois, trois, six